

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**FRANCE RELANCE**

Cahors, le 5 août 2021

**Prolongation de l'appel à projets  
« Jardins Partagés »**

Dans le cadre du volet « Transition agricole, alimentation et forêt » du Plan de relance, l'appel à projets « Jardins Partagés » est ouvert depuis le 15 février 2021 par le préfet du département du Lot.

Cinq projets situés dans les communes de Cahors, Gourdon, Souillac, Saint-Céré et Pradines sont lauréats de cet appel à projets.

**Un solde d'enveloppe de 10 000 € permet de poursuivre l'appel à projet jusqu'au 31 août 2021.**

L'aide est destinée à accompagner les initiatives locales de jardins collectifs dans le département du Lot. Elle permet de soutenir la création ou l'extension de jardins partagés collectifs situés dans les zones urbaines et périurbaines des communes de plus de 3 000 habitants.

Ce dispositif est ouvert aux associations, aux collectivités territoriales et aux bailleurs sociaux.

**Les dossiers de candidatures doivent être déposés avant le 31 août 2021.**

Toutes les informations sont disponibles sur <http://www.lot.gouv.fr/agriculture-agroalimentation-et-foret-r4396.html>.

Pôle de la communication  
interministérielle de l'État